Décision 05-D-47 du 28 juillet 2005

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la destruction d'armements et de munitions

Posted on: 07 septembre 2005 | Secteur(s):

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Ministre de l'économie des finances et

de l'industrie

Dispositif(s)

Pratique établie

Sanctions pécuniaires

Entreprise(s)

concernée(s)

Sotradex, Formétal, AF Démil, Alsetex,

SIMT, SFRM

Lire

le texte intégral de la décision 707.76 Ko